



COMMISSION TECHNIQUE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie
BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : ffrancquembergue@yonne.fff.fr

PV125CT12

Réunion électronique du jeudi 12 janvier 2023

Présents : Messieurs Alexandre GUIDOU, Florian GUILBERT, Anthony OUMEDJKANE, Jérôme POUSSARD, Thomas TALLANDIER.

Début de la réunion : 10h00

La phase Printemps des championnats U13, U15 et U18 a été réalisée en application de l'article 2 – composition des championnats du règlement des championnats jeunes du District de l'Yonne, sous réserve des procédures disciplinaires en cours.

1. Rappel : Championnats Départementaux 1 – Phase Automne

Championnat U18 DÉPARTEMENTAL 1 :

Suite au championnat U18 Départemental 1 – phase Automne, les 2 premières équipes du classement sont qualifiées pour la phase inter-secteur U18.

Les équipes qualifiées sont :

- APPOIGNY 1
- AUXERRE SC 1

Championnat U15 DÉPARTEMENTAL 1 :

Suite au championnat U15 Départemental 1 – phase Automne, les 2 premières équipes du classement sont qualifiées pour la phase inter-secteur U15.

Les équipes qualifiées sont :

- STADE AUXERROIS 1
- SENS FC 1

Championnat U13 DÉPARTEMENTAL 1 :

Suite au championnat U13 Départemental 1 – phase Automne et au plateau qualificatif aux inter-secteurs, voici les 4 équipes qualifiées pour la phase inter-secteur U13.

Les équipes qualifiées sont :

- PARON FC 1
- AVALLON FCO 1
- AJ AUXERRE 1
- SENS JEUNESSE 1

2. Engagements phase Printemps

Engagement U18 :

- Retrait de l'équipe 2 du FC CHAMPS

Engagement U15 :

- Demande du club d'AVALLON FCO d'engager son équipe en D2 pour la deuxième phase (en D1 lors de la première phase)

Engagements U13 D3 :

- ENTENTE FLORENTINOISE 3
- AVALLON U15F
- TOUCY F

3. U18 Départemental phase Printemps

Championnat U18 DÉPARTEMENTAL 1 :

À l'issue de la phase Automne U18, les 10 équipes ci-dessous constituent le groupe U18D1 de la phase Printemps (6 équipes maintenues + 4 équipes promues) :

	POULE U18 D1
1	JOIGNY
2	SENS FC
3	PARON FC
4	GRON VERON / SENS JEUNESSE
5	STADE AUXERROIS
6	CHAMPS/YONNE
7	CHEVANNES/CHARBUY
8	NEUVY / ENT EFFC
9	MAGNY/QUARRE ST GERMAIN
10	AVALLON

Format : Poule de 10 équipes, 9 journées, match aller uniquement

Dates : 28/01 - 25/02 - 04/03 - 18/03 - 25/03 - 29/04 - 06/05 - 13/05 - 10/06

Championnat U18 DÉPARTEMENTAL 2 :

	POULE A U18 D2
1	SENS FP / FONTAINE GAILLARDE
2	VINNEUF / CHAMPIGNY
3	CERISIERS
4	JOIGNY 2
5	ST GEORGES / TOUCY
6	MONT ST SULPICE / BRIENON
7	CHARNY
8	SEREIN AS 2 / VARENNES 2

	POULE B U18 D2
1	AILLANT
2	AUXERRE SPORTS CITOYEN 2
3	ST GEORGES / TOUCY 2
4	APPOIGNY 2
5	HERY
6	CHEVANNES 2 / CHARBUY 2
7	VARENNES / SEREIN AS
8	TONNERRE

Format : 2 poules de 8 équipes, 7 journées, match aller uniquement

Dates : 28/01 - 25/02 - 04/03 - 18/03 - 29/04 - 13/05 - 10/06

3. U15 Départemental phase Printemps

Championnat U15 DÉPARTEMENTAL 1 :

À l'issue de la phase Automne U15, les 10 équipes ci-dessous constituent le groupe U15 Départemental 1 de la phase Printemps (6 équipes maintenues + 4 équipes promues) :

	POULE U15 D1
1	AJ AUXERRE 3
2	ST CLEMENT
3	SENS JEUNESSE / GRON VERON
4	PARON 2
5	JOIGNY
6	HERY
7	SENS FC 2
8	ENT EFFC / FC FLORENTINOIS
9	TOUCY / DIGES POURRAIN
10	STADE AUXERROIS 2

Format : Poule de 10 équipes, 9 journées, match aller uniquement

Dates : 28/01 - 25/02 - 04/03 - 18/03 - 25/03 - 29/04 - 06/05 - 13/05 - 10/06

Championnat U15 DÉPARTEMENTAL 2 :

	POULE A U15 D2
1	CHAMPIGNY / ST SEROTIN
2	F. C. GATINAIS
3	FONTAINE GAILLARDE / SENS FP
4	ST CLEMENT 2 / PONT 1
5	PARON 3 / ST DENIS 1
6	PONT 2 / ST CLEMENT 3
7	CERISIERS
8	VILLENEUVE/YONNE

Format de la poule : 8 équipes, 7 journées, match aller uniquement

Dates : 28/01 - 25/02 - 04/03 - 18/03 - 29/04 - 13/05 - 10/06

	POULE B U15 D2
1	CHARNY
2	GJ DE L'ARMANCON
3	APPOIGNY
4	AILLANT
5	MONT ST SULPICE / BRIENON
6	FLEURY / ST GEORGES

	POULE C U15 D2
1	CHABLIS
2	MAGNY / QUARRE ST GERMAIN
3	AVALLON
4	AVALLON 2 / ECN 1
5	AUXERRE SPORTS CITOYEN
6	CHAMPS / ST BRIS

7	SEREIN AS / VARENNES
8	MONETEAU / GURGY
9	JOIGNY 2
10	EXEMPT

7	ANDRYES / COURSON
8	STADE AUXERROIS 3 / AUXERRE ROSOIRS
9	CHAMPS 2 / CHEVANNES 1
10	EXEMPT

Format des 2 poules : 10 équipes, 9 journées, match aller uniquement

Dates : 28/01 - 25/02 - 04/03 - 18/03 - 25/03 - 29/04 - 06/05 - 13/05 - 10/06

4. U13 Départemental phase Printemps

Championnat U13 DÉPARTEMENTAL 1 :

À l'issue de la phase Automne U13, les 10 équipes ci-dessous constituent le groupe U13 Départemental 1 de la phase Printemps (2 équipes maintenues + 8 équipes promues) :

	POULE U13 D1
1	JOIGNY
2	HERY
3	PARON FC 2
4	FC SENS 1
5	ST GEORGES
6	AJ AUXERRE 2
7	TONNERRE
8	GATINAIS
9	MONT ST SULPICE /BRIENON
10	STADE AUXERROIS

Format : Poule de 10 équipes, 9 journées, match aller uniquement

Horaire : Début des rencontres à 10H00

Date : 28/01 - 25/02 - 04/03 - 18/03 - 25/03 - 06/05 - 13/05 - 03/06 - 10/06

- Défi jonglage : L'ensemble des joueurs effectuent une prise de performance des 3 surfaces : pied droit, pied gauche et tête (50 contacts maximums)

- Les 8 meilleures performances des joueurs DONT le gardien de but seront prises en compte. Le barème des points est le suivant :

1,5 points : Entre 1000 et 1200 contacts / équipe

1 point : Entre 800 et 999 contacts / équipe

0,5 point : Entre 600 et 799 contacts / équipe

0 point : Inférieur à 600 contacts / équipe

- 1 point pour chaque équipe : feuille de défi non transmises dans les 48H suivant la rencontre.

RAPPEL : La mise en place du défi jonglage est **OBLIGATOIRE** avant chaque rencontre. La feuille de défi doit être transmise **IMPÉRATIVEMENT** par mail au secrétariat du district dans les 48H suivant la rencontre (amende 5.25).



Championnat U13 DÉPARTEMENTAL 2 :

À l'issue de la phase Automne U13, les premiers de chaque groupe et les 2 meilleurs deuxièmes accèdent en U13 DÉPARTEMENTAL 2 de la phase Printemps*.

	POULE A U13 D2
1	ST CLEMENT
2	FC SENS 2
3	PONT/YONNE
4	CHAMPIGNY
5	SENS JEUNESSE 2
6	CERISIERS
7	ST DENIS *
8	PARON 3 *
9	JOIGNY 2
10	FONTAINE / MALAY *

	POULE B U13 D2
1	ENT EFFC / NEUVY 1
2	AILLANT
3	CHARNY
4	HERY 2 *
5	ST FARGEAU *
6	APPOIGNY
7	STADE AUXERROIS 2
8	TOUCY / DIGES POURRAIN
9	AUXERRE SPORTS CITOYEN
10	CHARBUY 1

	POULE C U13 D2
1	CHARBUY 2
2	AVALLON FCO 2
3	CHABLIS
4	ECN / AVALLON *
5	CHEVANNES *
6	AJ AUXERRE 3
7	STADE AUXERROIS F
8	MAGNY / QUARRE ST GERMAIN
9	STADE AUXERROIS 3
10	AUXERRE SPORTS CITOYEN 2

Format : 3 poules de 10 équipes, 9 journées, match aller uniquement

Horaire : Début des rencontres à 10H00

Dates : 28/01 - 25/02 - 04/03 - 18/03 - 25/03 - 06/05 - 13/05 - 03/06 - 10/06

- Défi jonglage : L'ensemble des joueurs effectuent une prise de performance des 3 surfaces : pied droit, pied gauche et tête (50 contacts maximums)

- Les 8 meilleurs performances des joueurs DONT le gardien de but seront prises en compte. Le barème des points est le suivant :

1,5 points : Entre 800 et 1200 contacts / équipe

1 point : Entre 600 et 799 contacts / équipe

0,5 point : Entre 400 et 599 contacts / équipe

0 point : Inférieur à 400 contacts / équipe

- 1 point pour chaque équipe : feuille de défi non transmises dans les 48H suivant la rencontre.

RAPPEL : La mise en place du défi jonglage est **OBLIGATOIRE** avant chaque rencontre. La feuille de défi doit être transmise **IMPÉRATIVEMENT** par mail au secrétariat du district dans les 48H suivant la rencontre (amende 5.25).

Championnat U13 DÉPARTEMENTAL 3 :

	POULE A U13 D3
1	SENS JEUNESSE 3
2	PONT/YONNE 2
3	SENS FC F
4	SENS FP
5	ST SEROTIN / VINNEUF
6	GJ DE L'ARMANCON
7	EFF/NEUVY 2
8	EFF/NEUVY 3

	POULE B U13 D3
1	VARENNES / FLOGNY
2	GURGY
3	AILLANT 2
4	CHARMOY
5	TOUCY F
6	MONETEAU / VENOY
7	ST GEORGES 2
8	APPOIGNY 2

	POULE C U13 D3
1	AVALLON U15 F
2	QUARRE ST GERMAIN 2 / MAGNY 2
3	ARCY / COURSON
4	COULANGES / ST BRIS
5	RAVIERES / TANLAY
6	CHAMPS 2
7	CHABLIS 2
8	AUXERRE SPORTS CITOYEN 3
9	AUXERRE ROSOIRS
10	EXEMPT

Format : 2 poules de 8 équipes, 7 journées, match aller uniquement

1 poule de 10 équipes, 9 journées, match aller uniquement

Horaire : Début des rencontres à 10H00

Dates : Poules de 8 : 28/01 – 25/02 – 04/03 – 18/03 – 29/04 – 13/05 – 10/06

Poules de 10 : 28/01 – 25/02 – 04/03 – 18/03 – 25/03 – 06/05 – 13/05 – 03/06 – 10/06

- Défi jonglage : L'ensemble des joueurs effectuent une prise de performance des 3 surfaces : pied droit, pied gauche et tête (50 contacts maximums)
 - Les 8 meilleurs performances des joueurs DONT le gardien de but seront prises en compte. Le barème des points est le suivant :
 - 1,5 points : Entre 600 et 1200 contacts / équipe
 - 1 point : Entre 400 et 599 contacts / équipe
 - 0,5 point : Entre 300 et 399 contacts / équipe
 - 0 point : Inférieur à 300 contacts / équipe



*RAPPEL : La mise en place du défi jonglage est **OBLIGATOIRE** avant chaque rencontre. La feuille de défi doit être transmise **IMPÉRATIVEMENT** par mail au secrétariat du district dans les 48H suivant la rencontre (amende 5.25).*

Fin de la réunion : 12H00

Le Département Technique.

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais (sept jours) prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »